



COMMUNIQUÉ DE SOLIDARITÉ COLOMBIE

Réunie en commission exécutive ce mardi 11 mai, **la Fédération CGT des Services publics** tient à exprimer son entière solidarité avec le peuple colombien en lutte, mobilisé depuis le 28 avril de manière massive, unitaire et combative contre les réformes et les politiques antisociales du président Duque.

Malgré le retrait provisoire de la réforme fiscale qui plongeait les plus défavorisé.e.s dans une situation de misère. La colère des travailleurs et travailleuses, des citoyennes et citoyens reste légitime et le droit à manifester doit être garanti par le pouvoir colombien.

Comme lors des grands mouvements de novembre 2019 et de novembre 2020, appelé déjà par **le comité national de grève** regroupant dans l'unité organisations syndicales de travailleurs-ses, de paysan-ne-s et mouvements progressistes de la société civile, notre Fédération soutient sans réserve les revendications du comité national de grève :

- Pour un revenu de base pour tous et toutes, équivalent au salaire minimum mensuel.
- La gratuité totale de l'éducation.
- Fin des discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle ou à l'ethnie.
- Fin des privatisations et l'abrogation des lois régressives en matière de droits du travail, de sécurité sociale et de retraite.

Nous condamnons également avec la plus grande force la violente répression des manifestations par les forces de l'ordre colombiennes. À ce jour, le bilan est particulièrement dramatique : des dizaines de mort-e-s et de disparu-e-s, des centaines de blessé-e-s et d'arrestations, de nombreux cas de tortures et d'agressions sexuelles. Avec les manifestant-e-s colombien-ne-s nous réclamons :

- La liberté de manifestation et de protestation.
- La protection des militant-e-s des mouvements sociaux et des opposant-e-.s politiques.
- L'application des accords de paix.
- La fin de la répression et des massacres et le jugement des responsables.